



**HAL**  
open science

**L'ESDP – European Scientific Diving Panel - est désormais supporté par MARS network, le réseau européen des instituts de recherche et stations marines**

Jean-Pierre Féral

► **To cite this version:**

Jean-Pierre Féral. L'ESDP – European Scientific Diving Panel - est désormais supporté par MARS network, le réseau européen des instituts de recherche et stations marines. 2019, pp.12-15. 10.13140/RG.2.2.26135.62885 . hal-02107729

**HAL Id: hal-02107729**

**<https://hal.science/hal-02107729>**

Submitted on 23 Apr 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Féral J.-P. 2019. L'ESDP – European Scientific Diving Panel - est désormais supporté par MARS network, le réseau européen des instituts de recherche et stations marines, *La lettre du CNPS* (Newsletter 4): 12-15, DOI: 10.13140/RG.2.2.26135.62885

## Actualités européennes

L'ESDP – European Scientific Diving Panel - est désormais supporté par MARS network, le réseau européen des instituts de recherche et stations marines.

*Par Jean-Pierre Féral, membre du Comité National de la Plongée Scientifique et Président du Panel Européen de la Plongée Scientifique, Station Marine d'Endoume, Marseille.*

En plus de la difficulté inhérente à sa pratique également récréative, la plongée utilisée comme technique scientifique, souffre d'un déficit d'image, et suscite même une peur chez certains responsables administratifs, souvent par ignorance, dans tous les pays. La conséquence de ces méfiances est une difficulté pour la pratique de cette activité, même pour des plongeurs correctement formés, dans un cadre réglementaire assurant la sécurité nécessaire, au plan national. Elle entrave également la mobilité des scientifiques d'un pays à l'autre, et par voie de conséquence, nombre de collaborations.



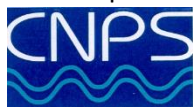
Depuis la fin des années 70, les chercheurs français se sont organisés pour qu'il soit possible de travailler en plongée selon des normes de sécurité adéquates. Cela a d'abord débouché sur la création de Colimpha<sup>4</sup>, l'Association française des plongeurs scientifiques <colimpha.com/> en 1979 par Alain Couté, Marc Belluau, Alain Coutant, Ashley De Cicco, Pierre Letellier, Ghislaine Mocquot et Jean-Claude Moreteau. Au plan national, Colimpha a rassemblé les plongeurs de la majorité des établissements de recherche et des universités, permettant entre autre à ses adhérents de bénéficier d'une assurance spécifique à la plongée couvrant le plongeur pour sa responsabilité civile, mais aussi pour sa couverture personnelle. L'extrême rareté des incidents a fait que la cotisation est toujours restée à un taux très abordable. En plus de la diffusion de l'information et des pratiques de bonne conduite en plongée scientifique, Colimpha, animé par Alain Couté, a organisé des ateliers, du prêt de matériel, et surtout le premier stage pérenne de formation à la plongée scientifique à Roscoff (organisé par Guy Boucher et Alain Couté), en 1985, avec l'appui de la formation permanente du CNRS, délivrant une habilitation à la fonction de chef de plongée scientifique (CPS) du CNRS<sup>5</sup>. C'est ce qui a permis ensuite la reconnaissance légale de la plongée scientifique, le CPS apparaissant dans la liste des diplômes de plongée professionnelle reconnus et publiée au journal officiel (cf. annexe III de l'arrêté du 28 janvier 1991 – J.O. du 2 mars 1991, application du décret du 28 mars 1990 créant le Certificat d'Aptitude à l'Hyperbarie (CAH)). A cette époque, avec l'Allemagne, la France est un des rares Etats européens reconnaissant officiellement la plongée scientifique.

Un ensemble réglementaire, particulièrement adapté à la plongée professionnelle dans le cadre de travaux sous-marins, c'est à dire pour des plongeurs de mention A, avait ainsi été mis en place en France. Il convenait d'adapter ce cadre général aux plongeurs scientifiques et à leurs structures administratives (laboratoires, universités, grands organismes de recherche), créant une nouvelle catégorie : les plongeurs de mention B. C'est pourquoi le CNRS a publié l'Instruction n° 9800021 IGHS du 3 décembre 1998 relative à la réglementation de la plongée subaquatique scientifique (B.O. n° 3 du 3 mars 1999) valant instruction d'application de la réglementation nationale et manuel des procédures de sécurité. Dans le cadre légal, ce texte adapte aux structures de recherche et à la plongée scientifique le cadre réglementaire national. Tout plongeur scientifique professionnel doit en conséquence suivre le contenu de ces dispositions qui concernent la formation, l'encadrement, les équipements comme la pratique des opérations de plongée, ainsi que le suivi médical.

<sup>4</sup> Selon la légende, Colimpha est une machine plongeante, l'ancêtre de la cloche à plongeur, construite par un architecte marin, Diognétus, pour Alexandre Le Grand, 322 ans avant notre ère.

<sup>5</sup> Un stage unique avait eu lieu à la Station Belge de Stareso, en Corse, en 1980, sous l'égide de la formation permanente du CNRS (Marseille).

A la fin des années 80, le programme MAST de la DG XII D/3 de la Commission Européenne (Marco Weydert) organisa plusieurs ateliers à Bruxelles avec des représentants des différents Etats membres. Le premier comité européen de plongée scientifique (ESDC) a été créé en mai 1998 à la suite de ces travaux préparatoires et de ceux du groupe de travail constitué par le séminaire qui s'était tenu sur l'île d'Elbe en Mai 1997, dont un des objectifs avait été de proposer des standards minimums de formation initiale pour la plongée scientifique. Gérard Thouzeau représentait la France. C'est le premier acte très significatif concernant la plongée scientifique à l'échelle européenne. C'est en rentrant d'une réunion de synthèse à Bruxelles en 1998, mission



confiée par l'INSU, que j'ai alerté Alain Sournia, alors directeur adjoint de cet institut, sur l'attente européenne d'avoir des comités nationaux de la plongée scientifique dans chaque Etat membre. Le Comité National de la Plongée Scientifique (CNPS), structure inter-

organismes, a été créé en 1999 par l'INSU. Il a pour objet de promouvoir la pratique de la plongée scientifique nécessaire aux recherches dans les domaines des sciences de la Vie, de la Terre, de l'Homme et de la Société et de l'Ingénieur. La présidence en a été confiée à Alain Couté. Un recensement des plongeurs scientifiques en activité dans les divers laboratoires du CNRS (INSU, INEE, SHS) et de l'Université fût organisé par Guy Boucher (secrétaire du CNPS et chargé de mission INSU). Cette enquête fût simultanément réalisée au sein des autres organismes tels que IFREMER, IRD, CEMAGREF [actuel ISTREA], CIRAD, IFRTD [actuel IPEV], MNHN. En parallèle, des contacts et des agréments ont été tissés avec l'Institut National de la Plongée Professionnelle, INPP, qui délivrait tous les CAH au vu des résultats des formations théorique et pratique données par les centres agréés de formation, dont ceux de l'INSU-CNRS à Roscoff, Banyuls-sur-Mer, Villefranche-sur-Mer et Marseille. En Octobre 2000, l'INSU soutint l'organisation d'une réunion européenne que j'ai pu organiser à Banyuls-sur-Mer, en tant que représentant français à l'ESDC, dont le but était de discuter, finaliser et valider les standards ébauchés et testés à l'île d'Elbe. Les standards ESD<sup>6</sup> et AESD<sup>7</sup> <[ssd.imbe.fr/SD-European-Standards](http://ssd.imbe.fr/SD-European-Standards)> furent alors reconnus et acceptés par les représentants de 15 pays européens (BE, DE, ES, FI, FR, GR, IE, IS, IT, NL, NO, PL, PT, SE, UK). Après Elbe, cette reconnaissance était une deuxième étape importante, mais cela ne préjugait pas de la reconnaissance légale de la plongée scientifique dans tous ces pays.

Pendant plusieurs années ensuite les choses ont « flotté » par manque de visibilité du groupe de travail, ce qui n'empêcha pas un nombre croissant de projets « sous-marins » de l'UE de se développer à l'échelle mondiale, sur la biodiversité, les effets des changements climatiques, ou en archéologie par exemple concernant le patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette augmentation de fait des aides à la recherche en plongée a mis en évidence la nécessité de développer une capacité harmonisée de recherche scientifique au sein de l'UE. Il devint clair qu'il serait de plus en plus important de faciliter la recherche scientifique d'excellence dans les programmes de recherche multinationaux soutenus par la plongée. Il est apparu un besoin d'établir une structure organisationnelle au sein de l'Espace Européen de la Recherche (ERA) qui se développait, similaire à d'autres organisations équivalentes déjà établies, telles que l'*American Academy of Underwater Sciences* - AAUS (USA), ou l'*Australian Maritime Safety Authority* – AMSA couplée à l'*Australian and New Zealand Diving Association* - ANZSDA (Australie et Nouvelle-Zélande). En toutes circonstances, il était essentiel de garantir que toutes les avancées scientifiques soient réalisées dans des conditions de sécurité optimales.

Afin de déboucher sur une organisation enfin concrète, en 2007, la Belgique, la Finlande, la France, l'Allemagne, l'Italie, la Pologne, le Royaume-Uni et la Suède ont lancé une nouvelle initiative à l'échelle de l'UE visant à établir une plateforme paneuropéenne dédiée à l'avancement de la science utilisant la plongée. En plus de promouvoir et de renforcer l'excellence scientifique, l'initiative visait également à établir des règles harmonisées et des lignes directrices. Basé sur deux ateliers internationaux à Berlin et Bremerhaven

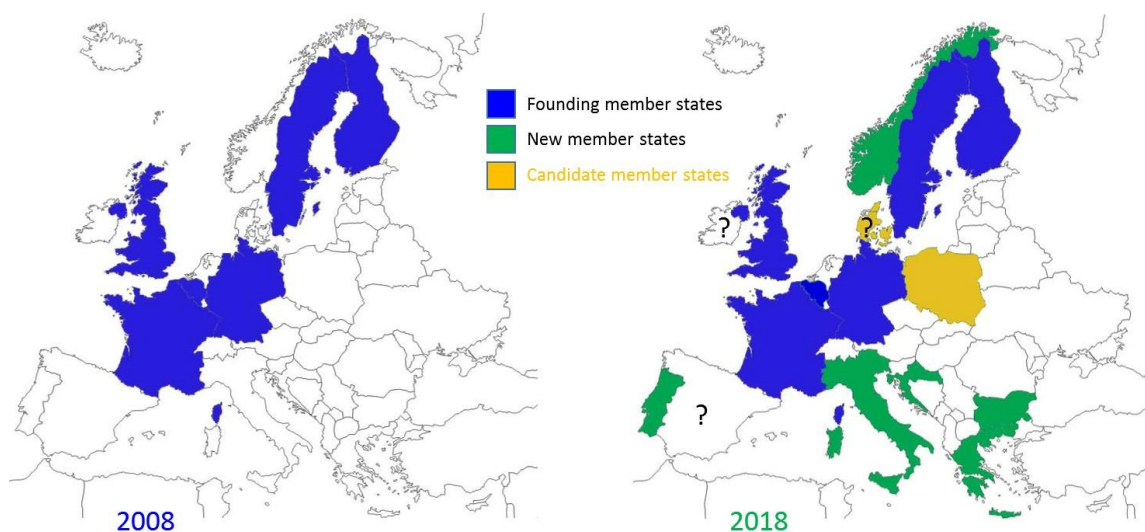
---

<sup>6</sup> ESD : European Scientific Diver

<sup>7</sup> AESD: Advanced European Scientific Diver

(Allemagne), le Comité européen de plongée scientifique (ESDC)<sup>8</sup> a été créé et officiellement constitué en Octobre 2007 à Bremerhaven. Un an après, en Octobre 2008, après la présentation des objectifs de l'ESDC lors d'une réunion plénière du « Marine Board » à Toulon, l'ESDC devint officiellement un panel de la Fondation Européenne de la Science (ESDP)<sup>9</sup>, sous les auspices du « Marine Board ». Ce fût la troisième étape décisive de la reconnaissance et du développement de la plongée scientifique au plan européen. A cette date, six pays européens ont légalisé la plongée scientifique (BE, DE, FI, FR, SE, UK) et respectent les standards ESD et AESD ou des standards équivalents qui sont devenus les normes de base de la plongée scientifique européenne. A cela s'ajoute les formations spécialisées nécessaires selon les disciplines et les programmes, mélanges gazeux, narghilé, recycleurs, différents types de vêtements, plongée sous glace ou en grotte, etc.

Les objectifs de l'ESDP sont de maintenir et de développer un cadre dans lequel les compétences requises pour la plongée scientifique sont reconnues de manière réciproque dans différents États membres, selon différents itinéraires de formation et différents niveaux de législation nationale qui leur sont propres. Ils doivent pouvoir être traduits facilement et efficacement afin de permettre une plus grande participation des scientifiques à une recherche paneuropéenne basée sur la plongée, tout en continuant à faire progresser collectivement les techniques et les technologies disponibles. La plongée s'avère un outil de recherche très productif et rentable qui soutient la recherche subaquatique permettant un échantillonnage efficace et ciblé, des études et des observations quantitatives, la prise en compte de mesures *in situ*, la réalisation d'études d'impact, d'analyses écologiques, d'évaluation de nouvelles techniques, de cartographie des fonds, de profilages géologiques ou géochimiques, le déploiement / récupération précis d'appareils de mesures subaquatiques ou de landers. L'ESDP vise donc à encourager la mobilité internationale et la coopération inter-organismes, à promouvoir la sécurité grâce à une formation adaptée et le respect de bonnes pratiques, à faire progresser l'excellence des sciences subaquatiques.



*Evolution des affiliations des Etats membres au panel européen de la plongée scientifique depuis octobre 2008*

<sup>8</sup> ESDC : European Scientific Diving Committee

<sup>9</sup> ESDP : European Scientific Diving Panel

Les panels comme l'ESDP ne sont pas des structures pérennes. Ils sont supposés ne pas durer plus de 4 ans. Toutefois, compte tenu de la nécessité d'harmoniser le développement durable de la plongée scientifique en Europe et des résultats obtenus, le conseil d'administration du MB a soutenu l'ESDP jusqu'en avril 2017. La situation a bien évolué puisque de six membres fondateurs, on en compte actuellement 12 ainsi que plusieurs Etats candidats. Afin de conserver la visibilité qui a permis ce progrès, il fallait trouver un autre cadre européen à l'ESDP. Après discussions, le panel s'est tourné vers les stations marines, lieu « naturel » de déploiement des activités de plongée, sans pour autant abandonner son intérêt pour la plongée scientifique en général, incluant bien sûr les eaux douces. Au final, la demande a été faite au réseau MARS qui agrège le plus grand nombre de stations marines européennes. La démarche a été couronnée de succès et acceptée lors d'une réunion avec le président de MARS à Stockholm en Mai 2018. L'ESDP a organisé sa réunion de Novembre 2018 en



concomitance avec celle des directeurs de stations marines du réseau MARS ce qui a permis de présenter le panel et ses projets. L'ESDP fait actuellement la synthèse des examens médicaux obligatoires dans chaque pays de l'UE et de quelques autres (p.e. USA), et celle des obligations à remplir par les scientifiques étrangers dans chaque pays européen possédant une réglementation. Un atelier sur l'usage des recycleurs en plongée scientifique est également en chantier. Un autre projet, très soutenu par MARS, est la répétition d'une enquête visant à lister des articles publiés dans des revues à fort

impact [ $I_F > 5$ ] qui n'auraient pas pu être écrits sans le recours à la plongée scientifique. Il a été aisé de collecter plus de 60 références d'articles parus entre 2011 et 2015 <[ssd.imbe.fr/To-highlight-benefits-of](http://ssd.imbe.fr/To-highlight-benefits-of)>. Ces résultats comme les éléments de cet exposé sont accessibles sur le site web de l'ESDP <[ssd.imbe.fr/](http://ssd.imbe.fr/)> directement ou via le site du réseau MARS <[www.marinstations.org/esdp/](http://www.marinstations.org/esdp/)>

#### Pour en savoir plus :

- Féral, J.-P. (2010). The scientific diving challenge in Europe. *Underwater Technology*. **29** (3): 105-106. DOI:10.3723/ut.29.105
- Norro A. (2016). The closed circuit rebreather (CCR): Is it the safest device for deep scientific diving? *Underwater Technology* **34**(1): 31-38. DOI:10.3723/ut.34.031
- Sayer, M.D.J. (2004). Assessing and managing risk in UK scientific diving at work operations. *Journal of the South Pacific Underwater Medicine Society* **34**: 81-88.
- Sayer, M.D.J. and Barrington, J. (2005). Trends in scientific diving: an analysis of scientific diving operation records, 1970-2004. *Underwater Technology* **26** (2): 51-55. DOI:10.3723/175605405783101458
- Sayer, M.D.J., Fischer, P., Féral, J.-P. (2008). Scientific diving in Europe: Integration, representation and promotion. In P. Brueggeman, N.M. Pollock [eds.] *Diving for Science 2008*. AL: AAUS: 139-146. ISBN 978-0-9800423-2-0